

AFRICAN UNION

الاتحاد الأفريقي



UNION AFRICAINE

UNIÃO AFRICANA

Boîte Postale: 3243, Addis Abéba, ETHIOPIE Tél.: (251-1) 513 822 Fax: (251-1) 519 321
Email: situationroom@africa-union.org, oau-ews@ethionet.et

CONSEIL DE PAIX ET DE SÉCURITÉ
67^{ème} REUNION
7 DECEMBRE 2006
ADDIS ABEBA, ETHIOPIE

PSC/PR/2(LXVII)
Original : Français

NOTE D'INFORMATION SUR LA
MISSION D'ÉVALUATION DE LA SITUATION EN REPUBLIQUE
CENTRAFRICAINE, DU 15 AU 18 NOVEMBRE 2006

**NOTE D'INFORMATION SUR LA
MISSION D'EVALUATION DE LA SITUATION EN REPUBLIQUE
CENTRAFRICAINE, DU 15 AU 18 NOVEMBRE 2006**

I. INTRODUCTION

1. Dans le cadre de l'appui de l'Union africaine aux efforts déployés par les autorités centrafricaines et par les pays de la région en vue de consolider la paix et la stabilité en République centrafricaine (RCA), le Président de la Commission a dépêché son Envoyé spécial pour la RCA, Sadok Fayala, à Bangui, du 15 au 18 novembre 2006. L'Envoyé spécial avait pour mission d'évaluer l'évolution de la situation et d'examiner, avec les autorités et les acteurs politiques centrafricains, ainsi qu'avec les partenaires extérieurs, les voies et les moyens de contribuer à la promotion de la sécurité, de la paix et de la stabilité dans le pays.

2. L'Envoyé spécial a été reçu par le Président de la République, le Premier Ministre et, en l'absence du Ministre des Affaires étrangères, par le Ministre de la Justice, ainsi que par le Ministre de l'Intérieur. Il a également rencontré les partis politiques de l'opposition de l'Union des forces vives de la nation (UFVN), les partis de la majorité présidentielle et les partis dits du centre. Il a aussi eu des séances de travail avec le Représentant du Secrétaire général des Nations unies, chef du Bureau des Nations unies en République centrafricaine (BONUCA), l'Ambassadeur de France, le chef de la Délégation de l'Union européenne, le Commandant de la Force multinationale de la CEMAC (FOMUC) et le Représentant résident de la Banque mondiale.

3. La mission de l'Envoyé spécial s'est déroulée dans le contexte des derniers événements survenus dans le pays, notamment les attaques successives d'éléments armés à l'Est du pays (dans la région frontalière avec le Soudan), et la prise des localités de Birao, de Ouadda Djallé et d'Ouandja. Les attaques contre ces localités ont été condamnées par le Président de la Commission et par le Président en exercice de l'UA. Le Président de la Commission a, en outre, demandé l'arrêt immédiat des affrontements et a rappelé l'attachement de l'UA au respect des institutions légales et le rejet de tout changement anticonstitutionnel de gouvernement.

4. La présente note est une synthèse des différentes rencontres que l'Envoyé spécial a eues à Bangui. Le rapport porte sur la situation politique, sécuritaire et militaire, sur l'économie et les finances (état des discussions avec les institutions financières internationales). La note se conclut sur des observations et recommandations.

II. SYNTHÈSE DES DIFFÉRENTES CONSULTATIONS

5. Les personnalités rencontrées ont salué l'arrivée de la mission de l'UA et se sont réjouis de la promptitude de la réaction de l'UA à la suite des attaques des villes centrafricaines. Le Président Bozizé a exprimé sa gratitude au Président de la Commission pour tous les efforts déployés par l'UA en vue d'aider la RCA.

6. L'Envoyé spécial a, à l'occasion de chaque séance de travail, situé l'objectif de la mission, qui s'inscrit dans le cadre du suivi de la situation en RCA et de l'appui que l'UA continue d'apporter aux efforts des autorités centrafricaines et des dirigeants de la région pour consolider la paix, maintenir la stabilité et relancer les activités économiques. A cet égard, il a rappelé la position ferme de rejet de tout changement anticonstitutionnel de gouvernement, conformément à l'Acte constitutif et à la Déclaration de Lomé de juillet 2000, qui a été celle de l'UA depuis les événements du 15 mars 2003 et qu'elle a maintenue jusqu'aux élections législatives et présidentielles d'avril et mai 2005. Cette position demeure encore dans le contexte des attaques et de l'occupation des localités de Birao, Ouadda Djallé et Ouadja, par des éléments armés.

7. L'Union africaine a accompagné le processus de rétablissement de l'ordre constitutionnel en RCA en maintenant les contacts avec les nouvelles autorités centrafricaines à travers plusieurs missions de l'Envoyé spécial ; en levant la mesure de suspension prise à l'encontre de la RCA en mars 2003 ; en appuyant les activités de la Force multinationale de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale – CEMAC FOMUC dans le cadre de la Facilité pour la paix en Afrique ; et en initiant une stratégie de soutien à la relance des activités économiques, dont la première étape a été marquée par la mission d'experts multidisciplinaire à Bangui. L'Envoyé spécial a informé ses interlocuteurs de la tenue d'une prochaine réunion du Conseil consacrée à la RCA et à l'examen du rapport de la mission d'experts multidisciplinaire.

III. SITUATION POLITIQUE GENERALE DU PAYS

8. Au moment de la visite, la situation politique générale à Bangui était calme, même si, quelques jours auparavant, des rumeurs sur la prise de la ville de Bria par les rebelles avaient suscité des inquiétudes. Les attaques, suivies de l'occupation des localités de Birao, de Ouanda Djallé et de Ouandja par les rebelles depuis le 29 octobre 2006, ont été au centre des différents échanges, reléguant presque au second plan les questions économiques et financières qui restent pourtant des préoccupations majeures pour les Centrafricains.

9. La délégation a été informée de la crise de leadership qui minerait les plus grands partis politiques du pays, notamment le Mouvement de libération du peuple centrafricain (MLPC) divisé en deux tendances. L'une serait proche de l'ancien Président Ange-Félix Patassé, et l'autre de M. Martin Ziguélé, ancien Premier Ministre sous la présidence de M. Patassé et candidat à l'élection présidentielle d'avril et mai 2005. Le Front patriotique pour le progrès (FPP) de M. Abel Goumba et le Rassemblement démocratique centrafricain (RDC) de M. André Kolingba seraient aussi divisés et un nouveau groupe de partis, dit centriste, vient de voir le jour.

IV. SITUATION SECURITAIRE ET MILITAIRE

10. La situation sécuritaire et militaire en RCA est marquée par les attaques et l'occupation de plusieurs localités de la région de la Vakaga. Ces attaques ont été revendiquées par «l'Union des forces démocratiques pour le changement – UFDR», un groupe de rebelles centrafricains. Le peu de résistance opposée par les soldats des Forces armées centrafricaines (FACA) a créé une véritable crise politique dans le pays, et mis du coup la FOMUC dans une position inconfortable.

11. Pour les autorités centrafricaines, les rebelles sont venus du Soudan, avec l'appui matériel des autorités de Khartoum pour la raison simple que le gouvernement soudanais est opposé au déploiement des forces des Nations unies aussi bien au Soudan qu'à la frontière avec la RCA. Une autre explication avancée par les autorités centrafricaines est liée aux bonnes relations entre le Tchad et la RCA, qui gêneraient le Soudan, dont les relations avec le Tchad se sont détériorées ces derniers temps.

12. Malgré les dénégations du gouvernement soudanais, qui a dépêché une mission à Bangui, le Président Bozizé a maintenu ses accusations, citant comme preuve de l'implication du Soudan les vols successifs d'un Antonov immatriculé au Soudan (d'après une enquête menée auprès du HCR), entre la localité de Tiringoulu et le Soudan, qui aurait débarqué des hommes et du matériel. Les autorités centrafricaines affirment, en outre, que les projets de mission à Khartoum du Président Bozizé et du chef d'Etat major centrafricain, pour discuter des problèmes qui se posent à la frontière entre les deux pays, ont été annulés par les autorités soudanaises.

13. Les attaques et l'occupation des villes de l'Est centrafricain ont montré les difficultés de l'armée centrafricaine. Aux problèmes de paiement régulier des primes globales d'alimentation, de formation, de sous effectifs et d'équipements, s'est ajouté celui de la loyauté des soldats. Cette situation serait due, selon le Président Bozizé, à la composition hétéroclite de l'armée, formée d'ex-libérateurs, qui avaient accompagné le Président Bozizé dans sa campagne de prise du pouvoir, des anciens loyalistes et des membres de l'ancienne unité de sécurité présidentielle du Président Patassé. Mais, pour d'autres observateurs, l'armée reste toujours minée par des problèmes de tribalisme qui affectent la combativité et la motivation des troupes. Les exactions sur les populations civiles, les violations des droits de l'homme dont les soldats de l'armée régulière se rendent coupables, l'impunité dont bénéficient certains soldats ont été portées à la connaissance de la délégation.

14. Quoiqu'il en soit, il importe de travailler à une solution négociée de la crise dans le pays. Les autorités centrafricaines devraient être encouragées à aller dans ce sens, en dépit des positions des uns et des autres sur la question. En effet, pour le Gouvernement et les partis de la majorité présidentielle, il ne saurait être question de dialogue actuellement, car rien ne peut justifier cette rébellion. Et s'il devait y avoir dialogue, les rebelles devraient d'abord déposer les armes. En outre, le précédent dialogue national de septembre et octobre 2003 avait adopté une série de recommandations dont l'interdiction de recourir aux armes pour l'accession au pouvoir. Enfin, les cadres de dialogue et de discussion que sont l'Assemblée nationale et le Grand Médiateur auraient pu être utilisés plutôt que de recourir aux armes pour chercher à se faire entendre.

15. Pour leur part, les partis politiques de l'opposition estiment que la RCA ne peut se permettre de s'engager dans une nouvelle guerre et qu'il n'existe aucune autre voie de sortie de la crise à l'exception du dialogue. Ils dénoncent la décision des autorités tchadiennes de dépêcher des renforts aux troupes centrafricaines dans les zones affectées. Par ailleurs, le front militaire a été renforcé par plusieurs détachements des soldats des FACA et de la FOMUC. La France a déployé un détachement de 220 hommes à Bangui (détachement de Boali), et elle a donné son accord pour qu'un appui logistique et en renseignement soit apporté à la RCA.

16. Parallèlement à ces initiatives d'ordre militaire, le Comité des Sages mis en place à l'issue des négociations de Libreville de janvier 2005 a entamé des consultations avec les partis politiques, les organisations de la société civile, les syndicats, le corps diplomatique, en vue de dégager une stratégie de sortie de crise.

V. SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE

17. La dernière mission du Fonds monétaire internationale (FMI) et de la Banque mondiale a apprécié les efforts de réforme entrepris par le gouvernement centrafricain. Toutefois, deux points restent encore en suspens :

- une gestion plus transparente du secteur minier, pour laquelle la Banque mondiale a demandé quelques clarifications ; et
- un gap d'environ 3 millions de dollars restants pour l'apurement des dettes contractées de la BAD.

18. Des partenaires extérieurs ont souligné les nombreux défis encore à relever par le Gouvernement dont les capacités (ressources humaines et financières) sont limitées. Par rapport à ces contraintes, l'Envoyé spécial du Président de la Commission a exhorté les autorités centrafricaines à élaborer une stratégie de relance de l'agriculture, moins coûteuse et dont l'effet bénéfique sur les populations est immédiat.

VI. OBSERVATIONS ET RECOMMANDATIONS

19. L'apparition d'un mouvement rebelle armé en RCA est une nouvelle donnée à laquelle les autorités centrafricaines, les pays de la région (CEMAC et CEEAC) et l'ensemble de la communauté internationale doivent désormais faire face dans l'équation centrafricaine. La persistance des actions rebelles sur le territoire centrafricain pourrait remettre en cause les efforts qui ont été jusqu'ici déployés, notamment :

- le réengagement des institutions financières internationales en RCA et son effet bénéfique pour la relance économique du pays ;
- l'appui de l'UE et de l'UA à la FOMUC à travers la Facilité pour la paix en Afrique qui a permis de maintenir une relative stabilité, sur l'ensemble du pays ;
- le processus qui a permis de rétablir l'ordre constitutionnel et d'amorcer le processus de consolidation de la démocratie.

20. En outre, les actions rebelles en RCA contribuent à la déstabilisation de l'ensemble de la région et entretiennent la suspicion entre la RCA et ses voisins.

21. Les dispositions qui sont prises par la FOMUC et les FACA, avec l'appui de la France et du Tchad, laissent penser que la rébellion a peu de chance de prospérer en RCA. Toutefois, une solution durable à la crise doit être trouvée. A cet effet, les consultations Comité des Sages devraient permettre de dégager une stratégie appropriée de sortie de crise. Il convient de relever ici que le déploiement possible

de troupes de l'ONU à la frontière entre la RCA et le Soudan est attendue avec un certain empressement par les plus hautes autorités centrafricaines et une partie de la classe politique.

22. A la lumière des différentes consultations menées à Bangui, la mission de l'Envoyé spécial suggère, en plus de la mise en œuvre des recommandations de la mission multidisciplinaire qui s'est rendue en RCA, ce qui suit :

- afin de faire face à la nouvelle donne créée par la présence des rebelles, l'UA devrait encourager les autorités centrafricaines et l'ensemble des acteurs politiques centrafricains à privilégier autant que possible les voies d'un règlement pacifique, dans le respect des institutions issues des dernières élections;
- aider la RCA, à travers la coopération avec d'autres Etats membres de l'UA, à construire une armée nationale forte, rompue aux valeurs républicaines et civiques, à même d'assurer efficacement la défense et l'intégrité du pays;
- encourager les plus hautes autorités du pays à continuer à promouvoir la bonne gouvernance et le respect des droits humains, ainsi qu'à lutter contre l'impunité, notamment au sein des forces de défense et de sécurité;
- entreprendre une action vigoureuse en direction des autorités centrafricaines pour appeler leur attention sur la nécessité d'entretenir avec l'ensemble des acteurs concernés un climat politique serein et apaisé. Ainsi, les leaders de l'opposition pourraient être reconnus, notamment à travers un statut de l'opposition. Dans ce cadre, les autorités centrafricaines doivent veiller à la mise en œuvre effective des mesures arrêtées au cours du Dialogue national de septembre-octobre 2003;
- apporter à la RCA une assistance dans les domaines de l'administration et des finances publiques;
- mobiliser les partenaires extérieurs et les institutions financières internationales et les encourager à mettre en place une politique de développement des infrastructures et des travaux, en particulier pour les routes et ouvrages d'art, les secteurs de l'électricité et de l'eau.